

RÉSISTANCE SOCIALE

" La République sera sociale ou ne sera pas ! " J. Jaurès



SOMMAIRE

p.1 et 2 : L'édito
p.2 : Solidarité internationale
p.3 à 5 : Place au débat
p.5 à 7 : Actualité sociale
p.8 : Coup de gueule

L'ÉDITO

Les Français viennent de donner au Président Hollande les moyens d'agir. Il a d'ailleurs entre ses mains tous les leviers des pouvoirs politiques : Assemblée nationale, Sénat, régions, grandes villes.

Contrairement au soir du 6 mai, ce résultat n'a pas été accompagné de liesse populaire et l'abstention atteint le niveau record sous la 5^{ème} république de 44,3%.

À Résistance Sociale, nous ne pouvons que nous réjouir d'être débarrassés de Sarkozy, de son arrogance et de son bling-bling, mais également d'une droite parlementaire qui a, mécaniquement et avec conviction, appuyé les gouvernements successifs depuis 2007. Appuyé les politiques ultralibérales décomplexées menées à travers l'Union européenne, en imposant des plans d'austérité, en augmentant les délocalisations industrielles, en bradant les services publics, en dépeçant la protection sociale et le Code du travail...

Durant ces cinq années, Résistance Sociale n'a pas seulement dénoncé cette politique ; RESO s'est aussi efforcée de démontrer, à travers nos différents débats, dossiers, réunions publiques (Vendémiaires et cafés sociaux), qu'il était possible de faire autrement. Que les choix européens en révélaient d'autres, au service de la Finance pas au service du peuple. Que les choix sociaux (casse du Code du travail, réforme des retraites, démantèlement des services de santé...) se conformaient à des choix économiques au plus grand profit, non seulement d'un patronat rétrograde, mais des multinationales à l'œuvre dans notre pays comme dans le monde. Que la privatisation, officielle ou rampante, des services publics participe à la remise en cause de la construction d'une société plus solidaire – plus égalitaire ! – initiée par le programme du Conseil national de la Résistance.

Nous tournons donc avec bonheur la page de cinq ans de pouvoir d'une droite réactionnaire, arrogante et pleine de mépris pour les plus faibles.

La nouvelle majorité, autour du président de la République, est maintenant au pied du mur. À elle de mener, enfin, une politique conforme aux intérêts de notre peuple.

Ce gouvernement a, depuis quelques semaines, donné quelques signes. Certains sont positifs ; d'autres laissent interrogateurs.

Au premier rang des positifs, l'annonce d'une grande loi sur le logement instituant l'encadrement des loyers et, dans l'attente, un décret qui devrait permettre de limiter les hausses. Exit également la défiscalisation des heures supplémentaires. Exit la TVA « sociale ». Ces mesures, qui ne sont pas de moindre importance, sont accompagnées de décisions symboliques comme la baisse du salaire du président et des ministres ou comme la promesse, tout à fait pertinente, d'une nouvelle loi sur le harcèlement sexuel ou comme la suppression de la circulaire Guéant sur les étudiants étrangers. Il n'est pas négligeable non plus que Michel Sapin se fasse recadrer par le Premier Ministre sur le salaire des grands patrons du public.

Par ailleurs, on ne peut que se réjouir de la réaffirmation d'embaucher 60 000 postes sur 5 ans dans l'Éducation nationale. Mais quand il est précisé que ce sera à effectifs constants dans la fonction publique, cela devient plus inquiétant. D'abord, parce que les autres secteurs de la FP sont tout autant aux abois que celui de l'École. Ensuite, parce que cela confirme la démarche de la RGPP contre laquelle RESO s'est toujours élevée.

De la même manière, on ne peut que s'interroger sur les mesures sur la retraite des carrières longues. Permettre à entre 100 000 et 150 000 personnes de bénéficier de la retraite à 60 ans est une bonne chose... à condition que cela n'entérine pas l'idée directrice de la réforme sarkozyste, à savoir la fin de la retraite à 60 ans à taux plein pour tous avec 37,5 annuités ! RÉSO a publié plusieurs dossiers qui démontrent qu'il s'agissait là de choix politiques, pas de fatalité budgétaire.

(Suite page 2)

L'ÉDITO (suite)

À l'international, François Hollande a eu le courage – même s'il n'a pas réussi – de porter l'instauration d'une taxe type Tobin au G20. Pour ce qui concerne la politique européenne, François Hollande a affiché une certaine fermeté vis-à-vis d'Angela Merkel. Pour le reste, c'est le flou. Un flou dont il faudra bien sortir les 28 et 29 juin ! Bref, ces quelques semaines de gouvernement Ayrault nous apportent des espérances et des inquiétudes. Fidèle à sa raison d'être, RÉSO soulignera les premières et pointerà les secondes.

François Hollande a affirmé sa volonté de tourner le dos aux cinq années de sarkozysme qui ont pesé si lourd sur notre pays et son peuple. La conférence sociale de début juillet revêt donc une immense importance. Puis l'été permettra au gouvernement d'orienter sa politique. Après des mobilisations continues face aux dégâts du libéralisme institué du précédent Président, les salariés sont fatigués, mais à la fois plein d'espoir et... attentifs ! Il n'empêche que la pression libérale est forte. Et que, sans mobilisation sociale d'ampleur, on peut craindre qu'il n'y ait pas de réformes d'ampleur. Ce que RÉSO a toujours cru.

Marinette Bache**SOLIDARITÉ INTERNATIONALE****► Québec**

Plus de 50 000 étudiants dans les rues de Montréal et de Québec vendredi 22 juin pour protester contre la hausse des droits de scolarité, hausse prévue de 82% sur sept ans. Ce conflit dure depuis plus de 4 mois. La foule ne comportait pas que des étudiants : familles et retraités les avaient rejoints. Les drapeaux fleurdelisés ont refait leur apparition.



Trois précédentes manifestations -- les 22 mars, avril et mai - avaient mobilisé au moins 100 000 personnes chacune dans les rues de Montréal. Les étudiants protestent contre la hausse des frais de scolarité et la loi « 78 », dite "loi spéciale", qui a suspendu les cours dans les établissements en grève jusqu'à leur reprise à la mi-août, et limiter le droit de manifester.

Les étudiants veulent faire reculer le gouvernement sur une hausse prévue des frais de scolarité de 1 778 dollars, ce qui les rapprocherait de la moyenne canadienne.

On ne voit toujours pas d'issue à ce conflit. « Ceux qui comptent sur un essoufflement vont se tromper. Ils ont compté sur la division du mouvement pendant des mois et ils ont entraîné le Québec dans un cul-de-sac », renchérisait Amir Khadir, député de Québec Solidaire (gauche).

► Espagne

Fin mai des centaines de manifestations dans diverses villes espagnoles (Madrid, Barcelone, Badajoz, Caceres, Séville, Sagarosse...) pendant le débat au congrès des députés sur la nouvelle réforme du travail : « Non aux contrats poubelles », « Que les coupables paient la

crise », « Non à la réforme du travail injuste pour les travailleurs », tels étaient les slogans les plus courants.

Cette réforme provoque une accélération du rythme de destruction des emplois en Espagne « qui peut encore s'aggraver à l'avenir », a affirmé Ignacio Toxo (CCOO). Et « il doit être clair » que les syndicats « ne cesseront de la dénoncer et d'exiger qu'elle soit modifiée en profondeur », a renchéri Candido Mendez (UGT).

En Espagne comme ailleurs les coupes budgétaires sont pour les travailleurs pendant que l'État donne de l'argent aux banques : le gouvernement a annoncé sa volonté d'apporter tous les fonds nécessaires à la banque Bankia.

Sous la pression de la rue, la majorité de droite vient d'accepter des amendements prévoyant notamment une évaluation de la réforme dans un an, même si elle est déjà en vigueur, et la suppression du nouveau contrat d'un an sans indemnités de licenciement.

► Bangladesh

Depuis le 16 juin, des centaines de milliers d'ouvriers du textile sont en grève, obligeant des centaines d'usines de vêtements à cesser toute fabrication. La répression est très violente : la police a tiré des gaz lacrymogènes et utilisé des canons à eau pour disperser les employés. Ceux-ci, qui ont les salaires les plus bas au monde, réclament une augmentation pour compenser la hausse des prix des produits alimentaires de base.

► Allemagne : succès de la manifestation européenne à Francfort, face à la BCE

Les médias ont totalement « zappé » cette manifestation de fin mai où, plus de 25 000 personnes se sont retrouvées à Francfort face à la BCE, à l'appel, entre autres d'ATTAC. Ceci pour dénoncer les politiques d'austérité généralisée en Europe, et plus particulièrement les prétendus « sauvetages » négociés par la Troïka (La BCE, la Commission européenne et le FMI) qui mènent les pays surendettés à la banqueroute économique et sociale. Ils ont rejeté le pacte budgétaire, qui grave dans le marbre des traités ces politiques destructrices, et appelé à une réorientation radicale des politiques européennes.

PLACE AU DÉBAT

Le Livre blanc sur les retraites de la Commission européenne

Par Jean-Claude CHAILLEY

En 2013, François Hollande devra choisir : il aura à accepter ou à refuser la mise en œuvre du Livre blanc de la Commission européenne, adopté juste avant son élection.

En 2013 - voire fin 2012 - il doit y avoir une nouvelle réforme des retraites en France. Le Livre blanc de la Commission européenne « Une stratégie pour des retraites adéquates, sûres et viables », publié en février dernier, mérite analyse car le gouvernement de gauche aura à se situer dans son cadre... ou à le refuser.

S'il fallait synthétiser ce Livre blanc, la citation suivante suffirait : « *Les réformes de la Sécurité sociale (donc pas seulement des retraites)... ont bien progressé dans plusieurs pays, dernièrement en République tchèque, en Grèce, en Espagne et en Italie...* ». Mais elles ne suffisent pas : « *Il est toutefois nécessaire que des mesures supplémentaires soient prises, sans attendre* ».

Le FMI en rajoute une couche (avril 2012): « *pour amortir les effets financiers du risque de longévité (sic), il faut agir sur plusieurs fronts, et notamment relever l'âge du départ en retraite (obligatoire ou volontaire), augmenter les cotisations... et réduire les prestations à financer* ».

I - Comment la Commission européenne s'octroie-t-elle le pouvoir d'imposer ses réformes dans le domaine social ?

Dans le Traité de Lisbonne la politique sociale en général (dont les retraites) est principalement du domaine national. Le Livre blanc reconnaît d'ailleurs que « *c'est aux États membres qu'incombe la responsabilité première de l'élaboration des systèmes de retraite..* ». Mais, dans le Traité de Lisbonne, on trouve toujours un article pour tourner l'obstacle, comme l'art 9 du TFUE : donner la « *garantie d'une protection sociale adéquate* » (dont l'effondrement en Grèce est l'exemple emblématique).

D'ailleurs, le Livre blanc expose comment l'UE a déjà outrepassé ses droits : « *...jusqu'ici, l'UE a pris des mesures concernant des questions très spécifiques liées aux retraites, d'une manière assez fragmentée, par exemple pour supprimer les obstacles à la libre circulation des personnes, définir comment les institutions de retraite privées peuvent profiter du marché intérieur,... surveiller la viabilité budgétaire. Compte tenu de l'ampleur et de l'interdépendance des difficultés qui, dans les domaines macroéconomique, social et de l'emploi, touchent aux retraites, il est nécessaire d'adopter une démarche plus globale* ».

Le gouvernement français, comme les autres, est censé exécuter.

Le cadre est fixé par « *La stratégie Europe 2020* », Le Pacte pour l'euro plus, le MES, le Pacte budgétaire (TSCG) également (voir le bulletin de Résistance Sociale de mai).

II - « La nécessité de (nouvelles) réformes dans le domaine des retraites »

1) Des réformes progressistes sont effectivement nécessaires

Augmenter les retraites pour rattraper la baisse de 20 / 25 % subie depuis 1993 (lois Balladur et suivantes), abroger la réforme Sarkozy de 2010 – qu'on peut considérer comme invalidée par l'opposition majoritaire de la population et la défaite électorale de Sarkozy...

2) Le Livre blanc rappelle la stratégie du Conseil européen de Stockholm (2001) :

- « *Réduire la dette publique* »
- « *Accroître l'emploi, notamment des travailleurs âgés, ainsi que la productivité* »
- « *Réformer les systèmes de sécurité sociale* »

Onze ans plus tard, s'il y a bien eu régression sociale, la dette et le chômage ont explosé. **Mais on ne change pas une stratégie catastrophique** : au contraire, on **enrichit** dans le contexte de la stratégie générale « Europe 2020 ».

Pour la Commission européenne, l'objectif, c'est « **de trouver un meilleur équilibre entre la durée de la vie professionnelle et celle de la retraite et de promouvoir l'épargne-retraite complémentaire** » :

a) « **Adapter l'âge de la retraite pour tenir compte de l'augmentation de l'espérance de vie** ».

« *Maintenir les travailleurs âgés au travail plus longtemps, notamment en relevant l'âge ouvrant droit aux prestations et en adaptant pour tenir compte de l'augmentation de l'espérance de vie* ».

PLACE AU DÉBAT

Attention : malgré la réforme de 2010, comme il y en a eu régression partout, 62 ans apparaît « jeune » dans les comparaisons européennes. En revanche, la durée de cotisations est très longue, comparée à celle de nos voisins.

Parmi les moyens d'atteindre les objectifs de la Commission européenne, il peut y avoir la réforme systémique « suédoise » (à points), assurant en principe l'équilibre automatique par la baisse des prestations et l'allongement « volontaire » de l'âge de départ en retraite. Cette réforme a des partisans à gauche et dans certains syndicats.

b) « Limiter l'accès aux régimes de retraite anticipée et aux autres possibilités de sortie prématurée du marché du travail »

L'augmentation du nombre des trimestres en fonction de l'espérance de vie est à poursuivre (on ne dit pas s'il peut baisser au cas où la politique menée ferait reculer l'espérance de vie).

c) « Favoriser l'allongement de la vie professionnelle en améliorant l'accès à l'apprentissage tout au long de la vie, en adaptant les lieux de travail à une main d'œuvre plus diversifiée, en développant les possibilités d'emploi pour les travailleurs âgés et en promouvant le vieillissement actif et en bonne santé »

En clair : des sous-boulots, sous-payés quand on vieillit.

d) « Supprimer les disparités entre les hommes et les femmes en matière de retraite »

A priori, on est pour, mais attention : dans certains pays, les femmes peuvent encore partir plus tôt que les hommes...

e) « Développer l'épargne-retraite complémentaire privée »

« A l'avenir les citoyens dépendront davantage de l'épargne retraite complémentaire privée ».

Une carrière professionnelle normale en CDI, ou le statut de la fonction publique, et donc la protection sociale et la retraite qui en découlent, ne devraient plus avoir cours selon la Commission européenne. D'ailleurs, l'exigence de flexibilité figure dans tous les textes. Adieu 45 ! En conséquence : **« Les régimes de retraite complémentaire doivent être compatibles avec les exigences de flexibilité du marché du travail et de mobilité professionnelle »**. « ...la capitalisation...peuvent être portées par les gouvernements ou les partenaires sociaux ... ».

François Hollande a eu sa feuille de route avant d'être élu.

Si votre retraite s'est évaporée dans la capitalisation, c'est votre faute car vous aurez été informé. En effet, « La commission présentera d'ici 2013...une initiative... (visant) à améliorer l'information des consommateurs... ».

« On créera un fonds de pension paneuropéen pour les chercheurs »

III – Les menaces de la Commission européenne

En pleine cohérence avec le MES, le TSCG,... la Commission européenne ose menacer les peuples et leurs gouvernements, peu importe leur choix politique : **« La Commission européenne surveillera de près et encouragera les réformes des retraites et du marché du travail »**.

Les surveillants:

« La Commission soutiendra le Comité de l'emploi, le Comité de politique économique et le comité de la protection sociale dans leur travail de surveillance multipartite des réformes des retraites... ».

La propagande :

« Au cours de l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle (2012), la Commission effectuera un travail de sensibilisation aux avantages et aux opportunités d'une sortie plus tardive du marché du travail... ».

Promouvoir des actions...sur les personnes en fin de carrière : des sous-contrats ?

Les syndicats appelés à faire le sale boulot

Les syndicats sont invités non seulement à arrêter de manifester, mais à faire avaler la pilule de la capitalisation aux salariés, aider à casser le Code du travail, les conventions collectives, seconder les DRH ! Quel « dialogue » !

« dans le cadre du dialogue social européen, la Commission exhortera les partenaires sociaux à réfléchir aux moyens d'adapter les pratiques sur le lieu du travail et le marché du travail... ».

« la Commission consultera les partenaires sociaux sur la manière dont des âges de départ à la retraite qui ne se justifient pas pourraient être révisés dans les conventions et les législations nationales... ».

PLACE AU DÉBAT

La stratégie « Europe 2020 » demande la « collaboration des partenaires sociaux » dans « la mise en œuvre de la flexisécurité ».

- **Ce Livre blanc poursuit et aggrave la réforme Sarkozy de 2010, ouvre largement la porte aux fonds de pension. Il est inacceptable !**
- **Il s'inscrit dans le « fédéralisme européen », la mise sous tutelle des États, réclamée par Mme Merkel, le FMI, la CE et tous les libéraux.**

Résistance Sociale, dans le respect de son pluralisme, a contribué à l'élection du président de la République et d'une majorité de gauche à l'Assemblée nationale.

Conformément à toutes nos positions depuis notre création dans la foulée de la défaite de 2002, dans la perspective de la réussite du quinquennat :

- ➔ **Nous attendons du gouvernement de gauche qu'il « tienne bon » en refusant la mise en œuvre du Livre blanc, application à la protection sociale du Pacte budgétaire ;**
- ➔ **Nous attendons du gouvernement de gauche qu'il refuse d'exécuter la politique d'austérité de la troïka, qu'il refuse de ratifier le Pacte budgétaire qui la graverait dans le marbre.**

ACTUALITÉ SOCIALE

Et si le changement à la Poste, c'était aussi maintenant ?

Par Yves MESCOFF

En 2008 et 2009, nous étions nombreux, issus des forces de progrès – l'ensemble des partis de gauche, des associations comme Résistance Sociale mais aussi ATTAC, l'UNRPA, Convergence, une très large majorité syndicale (CGT, Solidaires, FO, CFDT et CFTC) – à avoir combattu le projet de transformation de la Poste en société anonyme, projet qui a été mis en œuvre en 2010, malgré la votation citoyenne d'octobre 2009 et ses 3 millions de participants. Deux ans après, force est de constater que la transformation en SA n'a rien apporté de bénéfique, ni pour les personnels, ni pour les usagers.

Côté personnels, la Poste a dû reconnaître le malaise généralisé, qui a abouti à plusieurs suicides, en nommant une médiatrice de la vie au travail et en créant une commission du Dialogue social conduite par l'ancien numéro un de la CFDT, Jean Kaspar, et composée de représentants de La Poste, de représentants du personnel et d'« experts ». Cette commission doit rendre son rapport fin septembre. Les syndicats sont cependant majoritairement sceptiques sur le résultat de ce « grand dialogue ».

Côté usagers, l'ARCEP, l'autorité de régulation des activités de communication électronique et postales, pointait, il y a quelques temps, une augmentation importante du nombre de réclamations dans le domaine du service universel.

Il est vrai que, d'un côté comme de l'autre, chacun a conscience d'une lente mais réelle dégradation, qui ne date pas d'ailleurs du dernier changement de statut mais provient d'une course généralisée à la productivité, conduite depuis le début des années 1990, encore renforcée par la disparition du monopole et par l'éclatement de la Poste en subdivisions distinctes, ayant désormais chacune son propre service RH. Cette réalité a encore été aggravée par le contexte de la crise financière qui rend la concurrence plus acharnée notamment sur le plan international et place la Poste dans une situation difficile.

Rappelons, en effet, que, dans le domaine du courrier comme du colis, l'essentiel du chiffre d'affaires de la Poste provient des entreprises. Quand l'activité économique se ralentit,

quand le chômage augmente, contraignant ceux qui en sont victimes à renoncer à leurs achats, c'est l'activité postale qui baisse. Sans compter la modification des modes de communication et l'utilisation de plus en plus fréquente d'Internet, notamment par les entreprises, qui envoient notamment de moins en moins leurs factures par courrier.

Il en va de même du côté de la Banque Postale, malgré la diversification de ses activités. Lorsque l'activité économique tourne au ralenti, les activités de crédit baissent, la bourse attire moins, les placements d'assurance aussi. Seule augmente la collecte du livret A mais quand on a juste de quoi vivre, on n'épargne pas. Et l'avoir des comptes courants subit lui aussi bien sûr les effets de la crise.

Résultat du choix de privilégier la recherche obstinée d'économies (sauf en ce qui concerne les salaires des dirigeants) -y compris au détriment des personnels- à la qualité des services et aux usagers devenus « clients », situation accentuée en temps de crise : la Poste fait comme d'autres entreprises : elle automatise à tout-va, elle supprime des emplois, notamment parmi les moins qualifiés, elle ferme des bureaux ou les transforme en agences postales communales ou en relais-poste.

Cela entraîne bien évidemment des conséquences sur le niveau de service rendu : les préposés, moins nombreux, sont amenés à faire des tournées plus longues et il n'est pas rare, notamment dans les grandes villes, qu'ils préfèrent mettre un avis d'instance dans la boîte aux lettres plutôt que d'apporter lettres ou colis chez les usagers. Dans les bureaux de poste, des automates remplacent les guichets. Cela a pour effet de réduire les files d'attente mais nuit à la convivialité et déroutent certains usagers, notamment les plus âgés. Et puis, relais-poste et agences postales communales n'offrent qu'un service réduit par rapport à un bureau de poste traditionnel. Cela alors qu'ils sont souvent installés dans les zones rurales, où les moyens de transport collectif sont rares, pénalisant les usagers qui n'ont pas de véhicule ou qui ne peuvent plus conduire.

ACTUALITÉ SOCIALE

Cela entraîne aussi bien sûr des conséquences pour le personnel. On l'oublie parfois, mais il faut se souvenir que depuis 2005, la Poste ne recrute plus de fonctionnaires. Deux statuts coexistent donc : celui de fonctionnaire et celui de salarié. Les cadres supérieurs, majoritairement issus de la fonction publique, ont un statut hybride puisque leur statut de fonctionnaire est mis entre parenthèses pour ce qui concerne les augmentations salariales et le déroulement de carrière jusqu'à la retraite.

Depuis de nombreuses années, les restructurations se suivent, les redéploiements de personnels aussi. Résultat : une démotivation généralisée, y compris chez les cadres, chacun ayant le sentiment de n'être qu'un numéro dans un rouage sans cesse en mouvement, sans que soit pris en compte l'investissement de chacun, ni la fonction pour laquelle il a été formé. Certains s'étonnent que « l'esprit d'entreprise », n'ait pas remplacé la culture du service public, mais on oublie que cette dernière était le résultat de missions bien définies, d'un rôle très majoritairement perçu comme positif et nécessaire par la population.

Par ailleurs, même si les recrutements de masse aboutissaient parfois à nier l'apport et les compétences susceptibles d'être apportées par les individus, le nécessaire était fait pour permettre leur intégration dans un univers de plus de 300 000 personnes. Les formations initiales et permanentes et les « mutations » permettaient un brassage continu entre les différents métiers. Aujourd'hui, lorsqu'elles existent, les formations sont le plus souvent individuelles et bien souvent très éloignées de la prise de fonction. Le cloisonnement par métiers, l'éloignement des services RH, renforce encore le sentiment de solitude que peuvent éprouver certains postiers, parfois jusqu'à les conduire au suicide. Sans compter, bien sûr, les horaires de travail qui ne tiennent pas toujours compte de la situation individuelle de chacun. Et l'angoisse, pour tous ceux qui travaillent en CDD que leur contrat ne soit pas renouvelé.

Alors que faire ? Revenir au statut d'avant 2010 ? C'est ce que

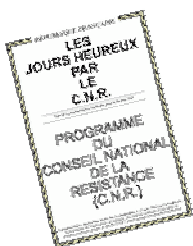
prévoyait le projet du Parti Socialiste, aujourd'hui au pouvoir. François Hollande n'a cependant pas repris à son compte cet engagement, arguant que cela pourrait déstabiliser la Poste. Cela reviendrait de facto il est vrai à revenir sur l'aide financière que doit apporter la Caisse des Dépôts à la Poste.

Et remplacer celle-ci par un financement direct de l'Etat déclencherait vraisemblablement les foudres de la Commission européenne. Par ailleurs, il n'est pas sûr que cela changerait grand-chose à la situation, du moins si les causes des problèmes perduraient.

Alors, faut-il renoncer à réclamer le retour à un statut 100% public de la Poste. Evidemment non. Pas plus qu'il ne faut renoncer à dénoncer la concurrence libre et non faussée dans le domaine postal comme dans d'autres domaines.

Il est temps d'admettre que service public et course à la productivité ne sont pas compatibles. **Un service public ne peut pas être géré comme une entreprise privée**. Si, comme l'ont dit les trois millions de votants en octobre 2009, La Poste doit rester un service public, alors ce n'est pas seulement son statut qui doit changer, c'est l'ensemble de sa gestion qui doit être remis en cause et bien sûr aussi celui du personnel. La Poste d'il y a trente ans était capable de faire face à l'ensemble de ses missions. Elle était considérée comme l'un des meilleurs services publics. Elle était certes protégée par le monopole mais personne à ce jour n'a réussi à démontrer que la concurrence libre et non faussée, si chère à la Commission européenne était plus efficace. **Il serait temps que la Poste redevienne une référence**.

Disant cela, j'ai conscience que certains vont me traiter de ringard ou de nostalgique. Bien que passionné d'histoire, je ne suis pas adepte d'un retour au passé mais je crois qu'on peut s'appuyer sur le passé pour construire l'avenir. Le service public postal de demain est à inventer mais c'est dès maintenant qu'il faut en construire les bases. Oui, à la Poste aussi, le changement c'est maintenant qu'il doit être mis en œuvre !



APPEL A SOUSCRIPTION pour le film documentaire «Les jours heureux» de Gilles Perret

Vous trouverez ci-dessous un appel à souscription pour aider à la parution et à la diffusion d'un documentaire sur les acteurs du Conseil national de la Résistance. Résistance Sociale s'associe bien évidemment à cet appel et vous invite à y souscrire et à le faire connaître autour de vous. - Le CA de RÉS

Depuis plusieurs mois, le réalisateur Gilles Perret filme et recueille les témoignages de plusieurs acteurs ayant participé à l'élaboration de programme du Conseil national de la Résistance. Ce documentaire intitulé « Les jours heureux » veut raconter l'histoire de ces quelques hommes sans qui la Sécurité sociale, les retraites par répartition, le vote des femmes, les comités d'entreprise et bien d'autres choses n'existeraient pas aujourd'hui en France.

L'occasion aussi de rencontrer des historiens, des journalistes, des analystes spécialistes de la question de la déconstruction de ce programme par quelques uns et de voir que, pour tous, le constat est unanime : le programme du Conseil national de la Résistance est d'une actualité criante et il y a urgence à le rendre visible en le remettant sur le devant de la scène.

Ce documentaire a été proposé à plusieurs chaînes de télévision. Aucune n'a souhaité «prendre le risque» de raconter une telle histoire.

Trop compliqué, trop risqué, trop engagé. Trop quoi !

Alors, pour que ce film existe, qu'il soit vu et que cette histoire belle et singulière puisse être racontée à tous :

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Gilles Perret Fabrice Ferrari

Pour souscrire, rendez-vous sur le site de Résistance Sociale (www.resistancesociale.fr) ou à l'adresse suivante : <http://www.lavaka.fr/Accueil.html>

ACTUALITÉ SOCIALE

Crise du logement et besoins d'intérêt général

Communiqué du 6 juin 2012 du collectif " Pour un Pôle public financier au service des Droits !"

Nous appelons l'ensemble des responsables politiques, syndicaux, associatifs et tous nos concitoyens à exiger avec nous :

Le doublement immédiat du plafond du Livret A

"Monsieur le président de la République,

Nous appelons aujourd'hui l'ensemble des responsables politiques, associatifs et syndicaux – aux niveaux local, départemental, régional et national – ainsi que l'ensemble de nos concitoyens à exiger avec nous le doublement immédiat du plafond du Livret A. Cette promesse (doubler le plafond du Livret A de 15 300 euros à 30 600 euros), structurellement liée à celle de construire 150 000 logements sociaux par an, constitue des éléments majeurs parmi vos 60 engagements pris lors de la campagne présidentielle.

Or, moins de 15 jours après votre élection, nous assistons, quotidiennement, à une offensive sans précédent du patronat bancaire et du patronat des assurances, puissamment relayée par Monsieur Christian Noyer, Gouverneur de la Banque de France, pour s'opposer au doublement du plafond du Livret A.

Pire encore, la presse nous apprend que les banques sont reçues officiellement au Ministère des Finances et qu'elles s'emploient à miner le bien-fondé de votre engagement. Des tractations seraient en cours visant à vider de sa substance cette mesure ou à étaler sa mise en œuvre sur une longue durée. Cela afin de préserver les profits des banques qui préfèrent voir leur clientèle orienter leur épargne vers des produits bancaires ou d'assurance-vie spéculatifs, sans finalité d'intérêt général et en partie défiscalisée. Monsieur Didier Migaud, Président de la Cour des Comptes, a pourtant dénoncé, dans un rapport de janvier 2012 consacré pour partie à l'assurance vie, l'inanité d'une telle politique dont les entreprises françaises bénéficient pas ou peu.

Le Livret A finance prioritairement le logement social dans notre pays (depuis 1945, 75 % du parc social ont été financés par ce biais) et, de manière secondaire mais bien réelle, divers besoins d'intérêt général : la politique de la ville (opérations de renouvellement urbain, désenclavement des quartiers ...), l'hébergement des personnes fragilisées, la construction et mise aux normes de maison de retraite, de centres d'hébergement pour personnes handicapées, de places d'hébergement d'urgence mais aussi des transports publics (lignes de chemins de fer, tramways notamment), la modernisation des bâtiments hospitaliers, la réhabilitation des bâtiments universitaires, la mise aux normes des stations d'épuration d'eaux usées ... C'est cette même ressource qui permet le financement de la "réhabilitation thermique" des logements sociaux (1 million sont programmées dans les 5 ans) ainsi que le portage sur le long terme et la mobilisation par les collectivités locales des emprises foncières nécessaires à la construction de nouveaux logements sociaux.

Nous tenons à vous rappeler :

- Que 3 600 000 personnes sont considérées comme mal logées et 150 000 sans-abri sont recensés, et que d'autre part, depuis 10 ans, les loyers ont flambé, les prix de l'immobilier ont doublé ainsi que le nombre d'expulsions,
- Que la crise du logement que nous connaissons, la plus grave depuis la Libération, exige un effort de construction de logements sociaux sans précédent qui justifie un effort de financement particulièrement ambitieux,
- Que plus d'un million de ménages sont en attente d'un logement social en France métropolitaine et qu'en outre-mer la situation dramatique du logement appelle à un effort de construction qui doit prendre rang de priorité nationale,
- Que les politiques de soutien à la spéculation menées au cours de ces 10 dernières années, ont rendu le marché immobilier et le secteur locatif privé inaccessibles à la plus grande part des Français et ont produit une bulle immobilière qui menace désormais de provoquer une grave crise,
- Que la précédente crise immobilière, en 1990, avait été amortie dans le secteur du bâtiment et de l'économie en général par la construction et la réhabilitation massive de logements sociaux, et ce, grâce au concours du Livret A,
- Que le plafond du Livret A est maintenu depuis 1986 à son niveau actuel (15 300 euros soit 100 000 francs), sous la pression des banques, ce qui, compte tenu de l'inflation, a réduit d'au moins 50% la valeur réelle de ce plafond,
- Que les banques, contre tous leurs engagements, ont non seulement obtenu en 2008 la banalisation du Livret A mais également la remise en cause de la centralisation de l'ensemble des fonds collectés auprès de la Caisse des Dépôts et consignations. En effet, elles disposent désormais de 35% des fonds collectés, soit environ 100 milliards d'euros, du fait du bon vouloir à leur égard de Monsieur Nicolas Sarkozy alors que la Commission européenne s'était limitée à exiger la banalisation de la distribution du Livret A. Non seulement la Commission européenne ne remettait pas en cause le système de centralisation des fonds collectés qui avait prévalu pendant plus d'un siècle, mais elle avait même indiqué qu'elle considérait que le système de financement du logement social par la ressource d'épargne réglementée centralisée à la CDC constituait un "service d'intérêt économique général".

Monsieur le président de la République, face au « monde de la finance » que vous avez publiquement désigné comme votre adversaire, nous vous appelons, au nom de l'intérêt général, à respecter les engagements que vous avez pris devant le peuple français : c'est-à-dire à engager le doublement immédiat du plafond du Livret A et le retour légitime et justifié à la centralisation complète et totale des fonds collectés sur ce Livret auprès de la Caisse des Dépôts et consignations. "

Paris, le 6 juin 2012

CGTG IEDOM/AFD Guadeloupe, CGTR IEDOM/AFD Réunion, SNB IEDOM/AFD Martinique, CGT MA IEDOM Mayotte, SNUCLIAS-FSU, CREDIT FONCIER : CFTC, CFE/CGC, CGT, SU/SNA, et CFDT (sous délégation SPUCE), Caisses d'Épargne (Collectif national CGT Caisses d'Épargne, SNP FO), SNUP- Caisse des Dépôts et consignations – FSU, CGT Groupe Caisse des Dépôts et consignations, CGT Banque de France, CGT Agence française de développement, SPUCE CFDT (Paris – Île-de-France : Banque de France, Caisses d'Épargne, Crédit foncier, Agence française de développement, INDECOSA CGT, Union syndicale Solidaires, Fédération CGT Finances, Fédération CGT Banque et Assurance, Fédération SUD PTT Et AFVS (Association des familles victimes du saturnisme), AITEC (Association internationale des techniciens et chercheurs), ATTAC France, Fondation Copernic, Marchés européennes, DAL (Droit au Logement), Convergence pour les services publics, Résistance Sociale

COUP DE GUEULE

MERCI PATRON, BRAVO M6 !

Par Alain GÉLY

M6 a diffusé le jeudi 7 juin dernier le premier volet d'un « magazine d'insertion » qui devrait en comporter quatre. Cette « insertion » vise-t-elle à faire connaître les difficultés que peut rencontrer un chômeur pour trouver un emploi décent ? Quelle idée ! Qui ne risque guère de venir à la seconde chaîne commerciale de France, surtout à une heure de grande écoute.

Non. Inspiré d'un succès d'audience britannique intitulé « Undercover boss », réalisé pour la chaîne américaine CBS, cette série s'appelle « Patron incognito ». Des patrons, grimés et sous de fausses identités, passent quelques jours « sur le terrain », à la découverte de leur entreprise. On explique aux salariés que les caméras qui suivent « le nouveau » – elles ne sont quand même pas cachées, du moins peut-on l'espérer – filment le parcours d'un chômeur en cours de réinsertion.

Quelques exemples mis en exergue par Daniel Schneidermann : « *dans une agence du Nord, le gars qui nettoie les voitures entre deux clients. Il le fait depuis dix ans. Eh bien il met une telle motivation à nettoyer les voitures, un tel amour, que le patron en est tout ému. On le sent au bord des larmes (car le 'granpatron' a un 'grancoeur'). Comment donc, tant d'amour, tant de talent, dans les tréfonds de mon entreprise, et je n'en savais rien ? Ils sont tous adorables, d'ailleurs, dans cette boîte. Pas de tire-au-flanc, de petit chef, de harcèlement, de pointeuse, de revendication, de syndicaliste, de mauvais esprit...* »

Le « message » qui en ressort est ce qu'on pouvait attendre, et que l'on recherchait. Les

patrons sont, certes, parfois un peu loin de « leur base » mais M6 est là pour « faire bouger les choses » : « *Par exemple, ça va bouger aussi au sujet du délogotage. Vous n'avez jamais entendu parler du délogotage ? C'est un nouveau métier. Il s'agit, tous les quinze jours, de décoller le film plastique de pub collé sur les voitures, pour en coller un nouveau. Mais ça résiste, cette saloperie de film plastique. Incroyable comme ça résiste. L'opération se fait au jet haute pression, les pieds dans l'eau, dans le froid hivernal du Nord-Pas-de-Calais. Eh bien après avoir trempé ses pieds patronaux dans l'eau glacée, le 'granpatron' a pris une grande décision : les employés auront des bottes. Merci M6 !*

Cette série n'apprendra rien au téléspectateur sur le monde du travail et sur les réalités économiques, ou si peu. Mais peut-être apportera-t-elle quelques points d'audience, un « bon point » pour M6 de la part du Medef et, puisque c'est l'objectif suprême, des tarifs publicitaires un peu plus élevés pour la chaîne.

Mais M6 a-t-il pensé que ce genre de procédés pouvait donner des idées à certains employeurs : faire des descentes dans des établissements de leur entreprise, sans caméras cette fois-ci, pour pouvoir choisir quels salariés virer ? Salariés, méfiez-vous : le nouvel arrivant est peut-être le patron ou un de ses émissaires, « embauché » à vos côtés pour vous surveiller ! Bonjour l'ambiance dans les entreprises. A quand une émission de pseudo-télé-réalité de M6 sur la « délation heureuse », puissant facteur de compétitivité ?

VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication
de RESO, association loi 1901

Siège social :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : www.resistancesociale.fr

Courriel : webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice
de la publication :

Marinette BACHE

NOM PRENOM :

ADRESSE :

.....

TEL : Portable :

E-mail :

J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi exemplaires
par envoi.

À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)